

Avant de commencer vos travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme. Selon l'importance des travaux que vous prévoyez, il vous faudra déposer un permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable.

Les règles relatives à l'urbanisme et ses autorisations inhérentes permettent de vérifier la conformité de vos travaux par rapport aux règles d'urbanisme.

Pour déposer en direct votre PC (Permis de Construire), votre DP (Déclaration Préalable) ou votre AT (Autorisation de Travaux), merci d'utiliser la plateforme Geosphere :

<https://paysdelor.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>

Fiches pratiques de service-public.fr

Carte d'identité

Pour demander une carte nationale d'identité, les documents à fournir dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'un passeport,... Les délais de fabrication dépendent du lieu et de la période.

Pour un majeur

[Première demande](#)

[Renouvellement](#)

[Carte perdue](#)

[Carte volée](#)

Pour un mineur

[Première demande](#)

[Renouvellement](#)

[Carte perdue](#)

[Carte volée](#)

Questions – Réponses

- [Quels recours si mon dossier est refusé ?](#)
- [Peut-on voyager avec une carte d'identité de plus de 10 ans ?](#)
- [Comment remplacer une carte d'identité abîmée ?](#)
- [Que faire si tous vos papiers ont été volés en même temps ?](#)
- [Quelles photos sont admises ?](#)
- [Comment prouver sa nationalité française ?](#)
- [Comment justifier de son domicile ?](#)
- [Comment prouver l'autorité parentale ?](#)
- [Est-on obligé d'avoir une carte d'identité ?](#)
- [Peut-on obtenir une carte d'identité en urgence ?](#)
- [Que faire si vous retrouvez une carte d'identité ou un passeport déclaré perdu ou volé ?](#)
- [Un majeur protégé \(tutelle, curatelle...\) peut-il demander un titre d'identité ?](#)
- [Doit-on obligatoirement se déplacer au guichet ?](#)
- [Que faire si vous avez perdu tous vos papiers en même temps ?](#)
- [Quel justificatif de domicile pour la carte d'identité d'un mineur ?](#)
- [Carte d'identité / Passeport : comment remplir le formulaire ou la pré-demande ?](#)
- [Où acheter un timbre fiscal ?](#)
- [Comment savoir où en est votre demande de carte d'identité ?](#)
- [Quelle est la durée de validité d'une carte d'identité ?](#)

[Toutes les questions réponses](#)

Et aussi...

- [Passeport](#)
- [Devenir Français](#)

Services en ligne

- [Rechercher un rendez-vous pour une demande de carte d'identité](#)
Outil de recherche
- [Pré-demande pour une 1re demande de carte d'identité](#)
Téléservice
- [Demande d'acte de naissance : copie intégrale ou extrait \(naissance en France\) – Service gratuit](#)
Téléservice
- [Demande d'acte de naissance : copie intégrale ou extrait \(naissance à l'étranger\) – Service gratuit](#)
Téléservice

**Plus
d'infos**



Services techniques: Urbanisme

Adresse : Hôtel de Ville

16, Boulevard du Maréchal Joffre
BP 106 34250 Palavas-Les-Flots

Horaires : Reception du public en mairie : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h ; mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

[Site ville](#)

[Site tourisme](#)

[Téléphone 04 67 07 73 12](#)

[mail](#)



Ville de

Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00